

OBJET : Projet d'ouverture à la concurrence du trafic ferroviaire par la Région Normandie

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant :

- Que le ferroviaire occupe une place majeure au sein de la Ville de Sotteville-lès-Rouen et de son histoire,
- Que les enjeux de transition écologique nécessitent le développement des mobilités décarbonées,
- Que le retour d'expérience des privatisations de lignes ferroviaires sur d'autres territoires démontre une dégradation du service,

A l'issue des échanges,

Le Conseil municipal reconnaît avoir pris connaissance et débattu des éléments relatifs au projet d'ouverture à la concurrence du trafic ferroviaire normand.

Le Registre dûment signé,
Pour extrait conforme,
Maire,
Conseiller Départemental

Alexis RAGACHE

NOTE EXPLICATIVE N°133

OBJET : Projet d'ouverture à la concurrence du trafic ferroviaire par la Région Normandie

La Région Normandie prévoit d'ouvrir les lignes ferroviaires normandes à la concurrence, plus précisément, la possibilité de confier un lot de lignes dénommé "*Étoile de Caen*" à la filiale privée de la régie parisienne RATP Dev.

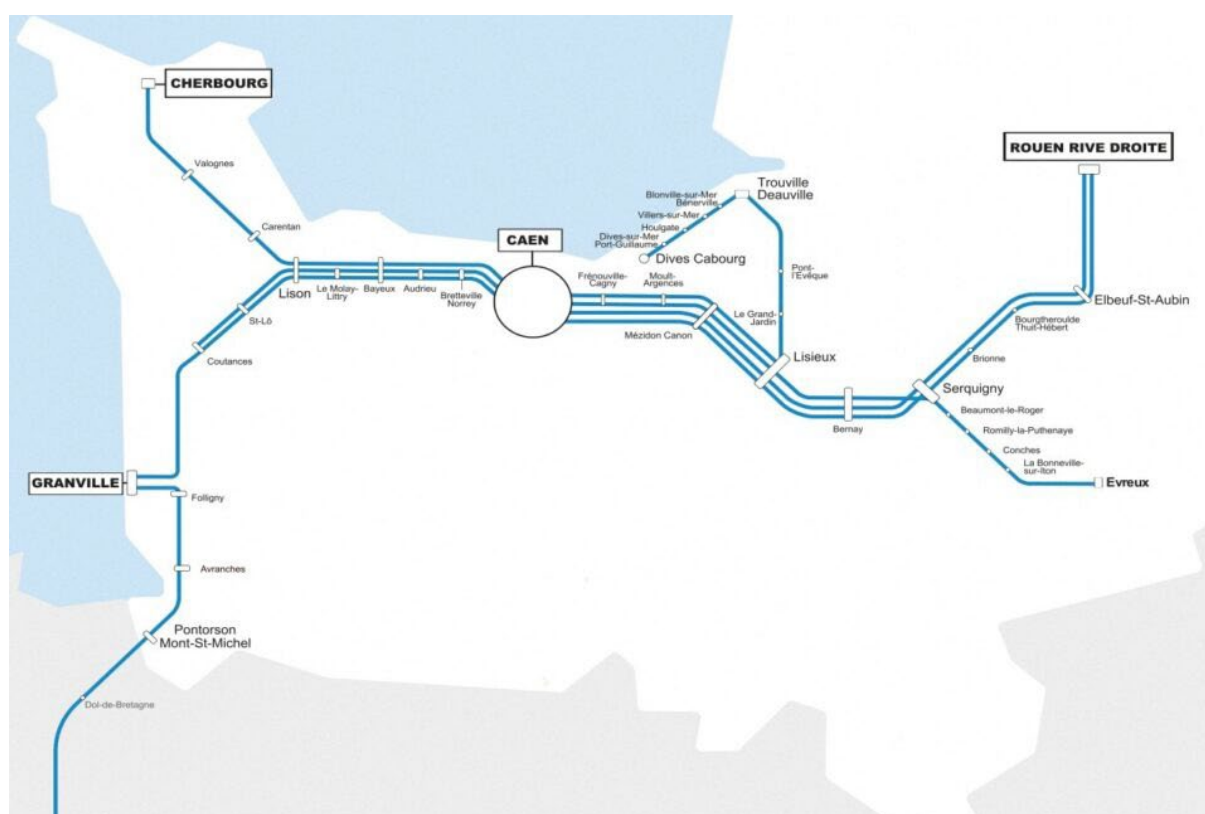
Les conséquences de cette privatisation seraient multiples.

En effet, le retour d'expérience des territoires ayant déjà procédé à des privatisations de leurs lignes ferroviaires démontrent que cela entraîne :

- une dégradation du service public ferroviaire pour les usagers (retards, annulations...)
- une cohésion territoriale affaiblie
- une augmentation du coût des transports qui se répercutera indubitablement sur les usagers
- une menace sur les emplois et les droits durement acquis des cheminotes et cheminots

Concrètement, pour notre territoire normand, les lignes concernées sont :

- **Caen–Rouen,**
- **Caen–Évreux,**
- **Lisieux–Caen–Cherbourg,**
- **Deauville,**
- **Dives-Cabourg**
- **Caen-St Lo-Coutances-Granville-Rennes.**



Depuis cette annonce, plusieurs associations et syndicats, dont SOS Gares, la CGT, Sud Rail, CFDT et UNSA, se sont mobilisés pour s'opposer à ce projet, dénonçant les risques tant pour les usagers, que pour les salariés de la SNCF.

A l'heure où les enjeux de transition écologique nous poussent à développer ces modes de transport pour une meilleure couverture du territoire, une plus grande accessibilité et ainsi une plus grande fréquentation de ces lignes, cette privatisation en réduirait l'attractivité, devenant moins performante, plus coûteuse et ne se développant pas dans une logique de territoire.

D'autres territoires, en France et en Europe, ont déjà expérimenté des privatisations de leurs lignes, et le résultat est sans appel :

- en Région PACA, le coût du kilomètre en TER est passé de 15 à 21 euros,
- en Allemagne, la ponctualité s'est dégradée de 40%,
- au Royaume-Uni, les lignes ont été renationalisées, la privatisation ayant été un échec.

Ces retours d'expérience permettent aujourd'hui de savoir que la privatisation n'est pas la solution adéquate pour rendre le trafic ferroviaire plus attractif et efficient.

Malgré cela, un vote décisif est prévu au sein de la Région Normandie le 15 décembre prochain, afin d'entériner ce projet de privatisation.

A Sotteville-lès-Rouen, où le ferroviaire tient une place essentielle, nous souhaitons préserver un réseau efficace, avec la SNCF en tant que pilier du service public.